

Trouver les statuts adaptés pour son projet d'installation et se repérer dans les démarches

OBJECTIFS

Trois jours de formation pour se repérer dans les statuts juridiques, sociaux et fiscaux liés à l'installation en agriculture. Comprendre les possibilités et contraintes des différentes sociétés pour exploiter et pour gérer le foncier.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Journée 1 : Les formes juridiques, individuelles et sociétaires, d'installation et de gestion du foncier.

Notions essentielles sur les sociétés et les associations de personnes.
S'associer pour exploiter.

Journée 2 : Le Statut Social - protection sociale agricole

Les différents catégories d'affiliation.

Le calcul des cotisations sociales.

Les droits ouverts. (MSA)

Journée 3 : Le Statut fiscal, la TVA et les démarches administratives

Le régimes fiscal agricole et la TVA : bases de la comptabilité et point sur les déclarations obligatoires.

Modalités d'évaluation des acquis : Les capacités acquises par chacun des stagiaires

seront évaluées en continu au cours des interventions et des mises en situation.

L'évaluation se fera avec le groupe au moyen d'un questionnaire bilan écrit global de fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, Travail en groupe, Brainstorming et autres méthodes participatives, visite de ferme.

Public Visé:

Les porteurs de projet à l'installation agricole en phase de réflexion.

Mode de validation:

La formation sera validée par une attestation de formation remise en fin de formation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR Rhône

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 01/11/2022

TARIFS

VIVEA

Gratuit

546 € pris en charge par votre CPF/Pôle Emploi/ VIVEA + adhésion à l'ADDEAR.
150€ de contribution individuelle si on ne parvient à lever aucune prise en charge.

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Marion FRICHET (responsable de stage)

addear69.eta@gmail.com

ADDEAR 69

58 Rue Raulin 69007 Lyon

07 63 02 83 48

NOTE : Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier les possibilités d'adaptation. 92% des stagiaires sont satisfaits de notre offre de formation

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
22/11/2022	58 rue raulin 69007 Rhône	Héloïse COLMET-CARTRAUD (AFOCG 69) Marion Frichet, accompagnatrice/formatrice de l'ADDEAR69
15/11/2022	58 rue raulin 69007 Rhône	Mathilde Sanglier, juriste à l'ARDEAR Marion Frichet, accompagnatrice/formatrice de l'ADDEAR69
08/11/2022	58 rue raulin 69007 Rhône	Mathilde Sanglier, juriste à l'ARDEAR Marion Frichet, accompagnatrice/formatrice de l'ADDEAR69

THÈMES

- S'installer en AP
- Foncier, juridique
- Installation
- S'associer / coopérer

FINANCEURS

- VIVEA